

Question d'actualité de Mme Kattrin Jadin à David Clarinval (Budget et Fonction publique) sur "L'avis de la Commission concernant le projet de plan budgétaire"

Kattrin Jadin (MR): Monsieur le ministre, j'ai appris ce mercredi que la Commission européenne avait rendu son avis sur les projets de plans budgétaires nationaux qui lui avaient été soumis en octobre dernier.

En ce qui concerne notre pays, il s'agit d'un document global qui reprend les projets budgétaires de chaque entité. Je rappelle également que la partie fédérale a été élaborée à politique inchangée en raison du contexte que l'on connaît et dont on parle ici semaine après semaine. Selon la Commission européenne, ce projet à politique inchangée présente un risque de non-conformité par rapport au pacte de stabilité et de croissance. Le constat est le même pour sept autres pays européens, à savoir la France, l'Espagne, l'Italie, le Portugal, la Slovénie, la Slovaquie et la Finlande.

La Commission a par ailleurs indiqué que nous devons remettre un projet de plan budgétaire actualisé une fois que nous serons en capacité de le faire, autrement dit quand nous aurons un gouvernement fédéral de plein exercice.

Comme je l'ai dit, le projet belge comprend un volet entités fédérées et un volet fédéral.

Monsieur le ministre, dans son analyse du projet de plan budgétaire belge, la Commission européenne indique que certaines Régions ont une approche particulière en matière de traitement des investissements. Pourriez-vous nous donner votre point de vue à ce sujet?

David Clarinval, ministre:

Het advies van de Europese Commissie omtrent de ontwerpbegroting 2020 van België is geen verrassing. De Commissie had in haar brief van 22 oktober immers al gewezen op het risico dat met deze ontwerpbegroting gepaard gaat.

Ce n'est pas une surprise non plus dans la mesure où le projet de budget, comme le souligne d'ailleurs la Commission, a été établi à politique inchangée, c'est-à-dire sans intégrer les mesures nécessaires pour être en conformité avec les règles européennes.

Ten slotte is het geen verrassing, aangezien de begrotingen van de Gewesten en de Gemeenschappen de neiging hebben te verslechteren. Als de Commissie ons in de groep landen plaatst die een *risk of non-compliance* vormen, is het duidelijk dat ze nog geen speciale maatregelen heeft genomen met betrekking tot België.

En effet, la Commission, conformément au code de conduite sur le pacte de stabilité et de croissance, a rappelé à la Belgique qu'elle devra remettre un budget actualisé le plus rapidement possible une fois le gouvernement formé. Elle le demande au plus tard un mois avant le vote du budget 2020. Ce budget devra être en adéquation avec les règles du pacte de stabilité et de croissance.

Deze herinnering van de Commissie bevestigt de hoogdringendheid om snel een regering te vormen. Dat is van essentieel belang om snel de nodige maatregelen te nemen om de verslechtering van het tekort te verhelpen. Dat tekort is deels te wijten aan de vertraging van de economische groei en de aanhoudende stijging van de uitgaven voor pensioenen en invaliditeitsuitkeringen.

En ce qui concerne les Communautés et les Régions, la Commission européenne souligne à nouveau l'approche particulière adoptée par celles-ci, à savoir la non comptabilisation de certaines dépenses d'investissement dans leur déficit.

Pour rappel, ces règles – qui ont d'ailleurs été validées par l'ensemble des parlements européens – précisent bien que toutes les dépenses doivent être reprises dans le calcul du déficit. En d'autres mots, les dépenses d'investissement doivent donc bien être comptabilisées dans le calcul du déficit de l'année 2020. La seule possibilité pour les Régions est de faire appel à la clause de flexibilité qui permet de dévier, sous certaines conditions, de la trajectoire budgétaire imposée par la Commission. Sur ce point, l'analyse actuelle indique que la Belgique ne remplit pas les conditions d'éligibilité à cette clause.

Concernant la clause d'investissement, la Belgique avait déjà proposé des aménagements qui n'ont malheureusement pas pu faire l'objet d'un consensus.

Katrin Jadin (MR): Je peux vous rassurer, la gestion des deniers publics est une chose sérieuse et nous avons démontré que nous avons toujours pris nos responsabilités pour le faire, y compris pour dégager de nouvelles politiques.

Monsieur le ministre, je vous remercie pour vos réponses. L'effort devra continuer au niveau de l'assainissement des finances publiques. Nous avons tout intérêt à pouvoir le faire le plus rapidement possible avec un gouvernement de plein exercice. J'entends que là où des gouvernements se sont déjà formés, les responsabilités devront également être prises pour réaliser certains ajustements dans le cadre du pacte de stabilité et des normes de croissance.

Het incident is gesloten.

L'incident est clos.